

1^{ère} partie : comprendre les territoires de proximité

ch 1 : Approches des territoires du quotidien (4-5h)

Les territoires [territoire = un espace délimité, identifié, administré et approprié par ses habitants → notion à la fois géo, juridique, sociale, culturelle, affective ...] du quotidien regroupent l'ensemble des lieux où s'accomplissent les actes de la vie courante. les acteurs de la gestion et du droit de ces territoires de proximité sont nombreux (commune, département, région, Etat, UE ...) et se multiplient. De nombreuses politiques visent à aménager [l'aménagement des territoires suppose une action volontaire, réfléchie, d'une collectivité → les aménagements les + importants sont menés par des Etats forts] durablement (DD), à doper la compétitivité et à corriger les inégalités de ces territoires.

*

*

I Un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée : étude de cas

* quel est mon territoire proche ? doc ordi 01-02-03-03a -
 Le territoire du quotidien d'un individu = l'espace familial qu'il se construit autour de son domicile (travail, école, loisirs, courses, soins ...) → pratique régulière de l'espace proche du logement qui crée un processus d'appropriation faisant de cet espace un territoire.
 Le territoire du quotidien d'un individu est unique et évolutif → se modifie et tend à s'étendre avec les années et avec les nouvelles technologies (internet).

* étude de cas : un aménagement dans un territoire proche du lycée
 le TRAM d'ALICANTE / le tram du MANS

Travail à partir du dossier ordi le TRAM d'ALICANTE et du dossier sur le TRAM du MANS. Elaboration d'un tableau comparatif - Puis mise en perspective de l'étude

de cas :

- 1) tirer les conclusions de l'étude sur les acteurs de l'A.
(quels sont les acteurs de l'A des T. en F ?)
- 2) tirer les conclusions de l'étude sur les enjeux de l'A.
(quels sont les enjeux de l'A. des T. en F ?)

II Des acteurs + nbx pour aménager les nrx territoires du quotidien

doc ordi 05 à 17 A] des acteurs de + en + nbx

L'Aménagement des Territoires (A des T) = une cte de l'histoire des hommes, elle suppose une action volontaire et réfléchie d'une collectivité.

L'A des T. du quotidien résulte aujourd'hui de partenariats entre des acteurs publics agissant à toutes les échelles :

UE, Etat, établissements publics (ex: réseau ferré de F), régions (27), départements (101) et communes (36 681) souvent associés en ≠ types de communautés (pays 341, communautés de communes 2601, communautés d'agglomération 174, communautés urbaines 16)... Faire schéma 08 ordi

EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale = regroupement de communes d'un seul tenant avec des projets communs de dvpt. On distingue :

- 1) les communautés de communes (- de 50 000 h)
- 2) les communautés d'agglomération (50 000 à 500 000 h)
- 3) les communautés urbaines (+ de 500 000 h)

À ces EPCI s'ajoutent 400 pays ou "territoires de projet" avec ⊖ de compétences et qui font coopérer des communes et des EPCI ayant une certaine cohésion géo, éco, hist. ou culturelle, surtout en zone rurale. Des chartes sont signées avec leur départements ou leurs régions pour promouvoir le dvpt local ordi doc 13. Mais complexité administrative ...

Les A (= aménagements) sont de + en + svnt réalisés par des entreprises privées avec contrats. Rôle aussi des associations (groupes de pression locaux ou nationaux) et des citoyens (débat, concertations, enquêtes publiques ...) ex- conseils de quartier (dans agglo de + de 50 000 h. ordi doc 19 et 20

L'A. peut donc être soutenu par une convergence d'acteurs mais aussi remis en question par leurs conflits parfois accompagnés de manifestations spectaculaires doc 3 p 23 + dernier p 26-2

B] nouvelles compétences et intercommunalité

les lois sur la décentralisation de 1982 et 2003 ont permis le transfert de certaines compétences de l'Etat aux collectivités territoriales (définition p. 22) qui sont aujourd'hui au 2^e de l'A. → rôle accru dans définition et mise en œuvre d'act d'A. même si l'Etat reste un acteur majeur (qui fournit une grande part des ressources de collectivités et contrôle leurs décisions a posteriori). voir tableau 2 p 23 "les acteurs publics de l'A. des T" + doc ordi 15.

les communes restent les principaux territoires du quotidien (+ de 36 000 dont la 1/2 a ⊖ de 400 hab.) → espace de vie, identités collectives, élus avec pouvoirs en matière d'A. auxquels sont associés les citoyens → terrain privilégié de la démocratie participative doc ordi 14 "les compétences communales" + 14a

ex: PLU = Plan Local d'Urbanisme (depuis loi de 2000)
Par souci d'efficacité, les communes ont été incitées à s'associer → c'est l'intercommunalité ex: "pays", EPCI pour permettre une meilleure gestion, faciliter les A. entre plusieurs communes ex: SCOT = Schéma de Cohérence Territoriale doc 1 p 25

30 ans de décentralisation ont → approfondissement de la démocratie locale mais aussi situation inextricable des niveaux et enchevêtrement des projets doc ordi 28-29-30

↳ réforme des collectivités territoriales votée en dec. 2010 ordi 31

III Une multitude d'enjeux à concilier

Quels sont les enjeux contemporains de l'A ? p. 24

A] Territoires de proximité et territoire national: concilier les 2 niveaux. lire paragraphe 1 p 24

DATAR (def p. 24) = depuis 2009 → Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale.

Désormais, les déséquilibres spatiaux sont \ominus importants à l'échelle du territoire Fgs (ex. Paris / désert Fgs) mais se développent sous d'autres formes à l'échelle locale =

- ↳ zones rurales de dépeuplement
- ↳ des espaces ind. en reconversion
- ↳ des quartiers urbains avec chômage et précarité

B] le double enjeu du DD (d'opt durable) des territoires

le DD des territoires s'efforce de concilier des objectifs de nature différente voire contradictoire :

→ le d'opt éco

→ la préservation de l'environnement

document réintroduction de l'ours dans les Pyrénées p 96-97
juste qq mots...

C] Objectifs pour chaque territoire = cohésion et compétitivité

Compétitivité, cohésion (= politique de solidarité pour \downarrow inégalités à l'intérieur des territoires) et DD = les priorités pour l'A-des T. à l'heure de l'intégrat européenne et de la MO (mondialisation).

Désormais en charge de l'A, les acteurs locaux n'ont pas seulement à gérer les pls du quotidien mais ils doivent intégrer ces 3 objectifs dans leurs projets de d'opt du territoire sur 10 ou 20 ans ...

* La cohésion territoriale = un impératif de toute pol.-d'A. pour réduire les lignes de fracture entre les territoires

ex- pol. de la ville vivent en 1^{er} lieu les territoires du quotidien

* avec l'intégration européenne et la MO, d'une logique d'équilibre des territoires, on est passé à une logique de compétition et d'attractivité des territoires → l'État fixe des orientat^o et acteurs de l'A. les mettent en œuvre

ex: pôles de compétitivité (pour l'innovation) doc 2 p 25

pôles d'excellence rurale (PER) → innovat^o en espaces ruraux...

d'opt de réseaux performants → numériques à très h^t débit, LGV

doc ordi 21 et 22 à refaire (livre p 24)

Rendre + attractifs et efficaces les territoires en \uparrow leurs équipements pour attirer entreprises créatrices d'emplois - Mais donner la priorité à la compétitivité peut entretenir et \uparrow les inégalités du territoire car les territoires ne sont pas égaux.